1893, ainsi que les livres des [illegible] à coton suivantes ont été requis le Grand Jury :
Factors Press, J. D. Hill, propriétaire; [illegible] Press; Commercial Press, [illegible] et Goldsmith, propriétaires; In[illegible] Press, V. et A. Meyer, pro[illegible]; Kentucky Press, Lehman, [illegible] et Cie, prop.; Centenial Press, W. Randolph, propriétaire; Planters [illegible], S. W. Fairchild, propriétaire; [illegible] Press.
A dix heures et demie du soir les membres du Grand Jury se sont séparés.

CONSEIL MUNICIPAL.

La séance régulière du Conseil Municipal a eu lieu hier soir sous la présidence du maire John Fitzpatrick.
Vingt quatre membres assistaient à la [illegible].

MESSAGE DU MAIRE.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, le 12 novembre 1895.

Au Conseil :

Les affaires suivantes sont soumises à [illegible] considération et à votre approbation :

1. Rapport du Trésorier de la Ville [illegible] la semaine finissant le 9 novembre [illegible].
2. Rapport du commissaire des Edifices Publics sur le nombre des prisonniers envoyés quotidiennement au travail, du 5 au 11 novembre 1895.
3. Communication de Maurice Feitel [illegible] $75 des débris de l'ancienne [illegible] d'Alger, détruite par un [illegible].
4. Communication du Commissaire [illegible] Edifices Publics relativement aux [illegible] de vandalisme accomplis dans le [illegible] de l'Annonciation.
5. Communication du même fonctionnaire au sujet de l'offre d'une somme de [soi]xante dollars par McGovern Bros. [pour] les débris de la cour d'Alger.
6. Copie d'une ordonnance accordant à J. J. Cohn, M. B[illegible]r, leurs associés et leurs successeurs le privilège et l'autorité de construire et d'exploiter dans l'enceinte de la ville de la Nouvelle Orléans, des fils et des cables [con]ducteurs de l'électricité nécessaires [pour] établir un système d'éclairage par l'électricité et fournir la puissance motrice par l'électricité à la ville.
7. Communication des Sœurs de la [illegible] du Bon Pasteur pour une subvention annuelle de dix mille dollars [pour] soutenir leur institution.

Respectueusement,
JOHN FITZPATRICK, Maire.

VETO DU MAIRE.

Au Conseil,

Je vous retourne sans mon approbation les ordonnances suivantes :

1. Ordonnance acceptant la soumission de Jno J. Frawley pour les réparations à la rue Thalia, de Tchoupitoulas à [M]agnolia, d'après des spécifications déposées au bureau de l'Ingénieur de [illegible].

Je n'ai pas sanctionné cette ordonnance pour la raison que la compagnie [du] chemin de fer du New Orleans and [illegible] ou ceux qui pourraient prendre la [direc]tion des affaires de cette compagnie, [d']après l'ordonnance leur accordant l'autorisation de construire et d'exploiter [se]s voies dans certaines rues de la Ville [de] la Nouvelle Orléans, doivent pourvoir aux réparations de la rue Thalie, et je ne vois pas de raisons pourquoi la [illegible] de la Nouvelle-Orléans relèverait dite compagnie de cette obligation.

2. Ordonnance acceptant la soumission de Joseph Tranchina pour les réparations de la rue Haitième, de la rue [illegible] au fleuve, suivant des spécifications déposées au Bureau de l'Ingénieur [de la] Ville.

[L']ordonnance n'est pas sanctionnée parce que si des soumissions ont été reçues [pour] ces réparations, les spécifications [ét]ablissent le pavage de la rue avec des [illegible], et comme une partie de la rue [illegible] n'a jamais été pavée, je ne [puis] accepter ce pavage s'il n'est pas en [conformité] avec les lois.

3. Ordonnance acceptant l'offre de [illegible] McCoy pour les réparations au pavage en pierres plates des ruisseaux de [la] rue Marigny, de St Claude à C[illegible].

Les spécifications relatives à ces réparations non seulement y pourvoient, [mais] ont trait également aux réparations [de la] rue avec de nouveaux matériaux.

4. Ordonnance enjoignant au Con[trôleur] de demander par voie d'annonce [de]s soumissions cachetées pour les réparations aux ruisseaux de la rue St-Bernard, de Morais à Claiborne.

Je vous conseillerai, dans la préparation des spécifications pour les réparations à des rues de cet ordre, qu'elles ne [pour]voient pas aux réparations à la rue [en]tière, mais spécifient que les réparations soient entreprises aux points où [elle]s sont nécessaires.

Respectueusement,
JOHN FITZPATRICK, Maire.

Après la lecture des rapports, le Conseil adopte les mesures suivantes :
Résolution acceptant la soumission de B Patorro et Cie pour les réparations [de] Bayou Road, de Remparts à Marais.
Ordonnance pour le pavage des trottoirs de la rue Kerlerec, de Claiborne à [illegible].
Résolution relative au privilège d'ouvrir un débit de liqueurs accordé à D. [illegible], à l'angle des rues Bienville et [M]arigny.
Permission à Rolla et Cie d'installer [une] forge.
Résolution acceptant l'offre de S D [illegible]dy et Cie, pour le nivellement de [cer]tains trottoirs sur les rues désignées.
Erection de prises d'eau aux endroits [dé]signés.
Ordonnance reconnaissant A. Spies [com]me propriétaire d'un lot de terrain [dans] le cimetière de Carollton.
Acceptation de la soumission de Chas [illegible]nks et fils pour le pavage, en briques [vit]rifiées, de la rue Galvez, de Carondelet Walk à Ursulines.
Résolution acceptant l'offre de E. A. [illegible]sser pour le pavage en briques des [illegible] de la rue Soniat, de St-Charles [à] Claiborne.
Ordonnance enjoignant au Contrôleur [de] demander par voie d'annonce une p[illegible] des propriétaires pour le pavage [en] granit de Georgie de la rue Conti, [entre] Chartres et Royale.
L'ordonnance accordant à M. J. Bobee [et] Cie d'ouvrir un débit de liqueurs au [No] 147 de la rue Décatur est renvoyée à une semaine.
Ordonnances relatives au pavage en [illegible] de l'avenue Cleveland, de l'avenue [Mor]gan à la rue Broad, et au pavage de [la ru]e White, en briques vitrifiées, entre [illegible] et Commune.
Extension de temps jusqu'au 25 novembre 1895 pour la construction du [illegible] sur le Canal Carondelet, à l'intersection de la rue du Canal et de l'avenue Hagan.
Amendement à l'ordonnance 11,446, [relati]ve au privilège de construire des [illegible] de raccord.
Ordre au Contrôleur d'annoncer le pa[vage] de la rue Berlin, de Magazine à [illegible].
Amendement à l'ordonnance 11,432 [illegible] au pavage de l'avenue Tulane, Télémaque à l'avenue de Carrollton.
Ordonnances financières. Département [des] Travaux Publics; matériaux; à J [illegible], $1,117 87.
Pavage du côté sud de l'avenue de [l'Es]planade, de Bayou road à Claiborne; [illegible] El Ryan, $789 18
Pour octobre 1895; comptes des départements divers; service topographique; à A. R. LittleJohn, agent avancé,
Permission à M. Geppert d'ouvrir un débit de liqueurs à l'angle des rues Claiborne et Annette,
Ordonnance, avec amendement, accordant aux diverses compagnies de tramways électriques le privilège d'installer plusieurs fils conducteurs parallèles.
Après la lecture des affaires nouvelles le Conseil s'ajourne à mardi prochain.

MEURTRE.

Wm. F. Andrews, un employé du I. C. R. R. lâchement assassiné dans les cours de la Compagnie.

Nick Rogers arrêté.

A sept heures et demie, hier soir, un des employés de la compagnie de l'Illinois Central, en faisant sa ronde, a découvert, dans une des cours, le corps de Wm. F. Andrews, gisant à terre, la tête horriblement fracassée.

La police a été aussitôt avertie, mais elle n'a pu obtenir aucun détail sur ce crime.

Andrews était anciennement conducteur de chars, mais il avait été récemment chargé des fonctions d'employé aux signaux.

Il est arrivé, hier matin, à onze heures, et devait repartir à huit heures du soir.

L'ambulance a été mandée et a rejoint le wagon qui transportait le corps, à l'angle des rues Magnolia et Euphrosine. A l'hôpital, les étudiants ont bien vite reconnu qu'Andrews était déjà mort.

Un nommé Nick Rogers, conducteur de la voiture d'assistance No 2, a été arrêté et est accusé du meurtre.

Il parait que Rogers s'était querellé dernièrement avec Andrews, et comme plusieurs personnes l'avaient entendu menacer la vie de ce dernier, les agents de police l'ont mis en lieu de sûreté.

Interrogé par un représentant de l'*Abeille*, Rogers a énergiquement nié l'accusation portée contre lui; il dit pouvoir établir un alibi quand le moment viendra; Andrews est né à McComb City, dans l'état du Mississipi, et pensionnait à la Nouvelle Orléans, chez Mme Pander, à l'angle des rues Clio et Locust.

Il est très probable qu'il a été assassiné pour son argent, car il venait d'être payé, il y a deux jours.

Un reporter du *Picayune*, M. F. D. Armstrong, se trouvait dans une voiture, à la recherche d'informations, quand en passant à l'angle des rues Magnolia et Lafayette, il a failli être victime d'un hoodlum qui lui a tiré une balle de revolver.

Fort heureusement M. Armstrong en a été quitte pour la peur.

Suicide à l'hôtel Fabacher

Vers cinq heures et demie, hier après-midi, la nouvelle s'est répandue dans l'hôtel Fabacher, à l'angle des rues Royale et Douane, qu'un individu s'était suicidé dans une des chambres de l'établissement.

Aussitôt après avoir reçu l'information, le sergent Thomas Capo, du troisième précinct, s'est rendu à l'hôtel où, dans la chambre No 34, il a trouvé le suicidé étendu sur son lit.

Sur une tablette se trouvait une fiole contenant de la morphine, ce qui laisse à supposer qu'il avait choisi ce moyen de mettre fin à ses jours.

A l'hôtel, personne n'a pu donner des renseignements sur le défunt, si ce n'est qu'il s'est présenté, hier matin, à une heure et s'est fait inscrire sous le nom de Wm T. Knight.

Le représentant de l'*Abeille* s'est rendu dans le voisinage des rues Magasin et Ste-Marie où l'on supposait que Knight habitait.

Après beaucoup de démarches, son identité a pu être établi.

Il parait que Knight n'est à la Nouvelle Orléans que depuis quelques années seulement, et qu'il est natif de l'Etat du Mississipi.

Depuis deux mois, il tenait un magasin d'épiceries au marché Magasine.

C'est au-dessus du café de M Terry, à l'angle des rues Camp et Ste-Marie qu'il pensionnait, depuis quelque temps. Questionné à son sujet, le propriétaire du café a déclaré que Knight n'était pas en bonne santé. Il est sorti de chez lui, lundi soir, à six heures, et depuis ce moment on n'avait pas entendu parler de lui.

Après avoir été examiné par le sous coroner Maylie, le corps a été transporté à la morgue dans le wagon du premier précinct.

Knight n'a pas de parents à la Nouvelle Orléans, mais il a, parait-il, un frère qui habite la Louisiane.

Port Eads.

Port Eads, 12 novembre, six heures du soir.– Vent du nord; temps brumeux.

Arrivés :

La nuit dernière, steamship hollandais Aco, de Rotterdam, à l'Union Oil Co.

A cinq heures du matin, steamship anglais Nectland, de Ship Island; à W. W. Hurlber et Cie.

A sept heures du matin, steamship anglais Wm Cliff, de Liverpool, par voie des Indes Occidentales; à M. J. Sanders.

A neuf heures et demie du matin, steamship norvégien John Wilson, de Bluefields; à la Bluefields Banana Co.

A une heure 15 de l'après-midi, steamship suédois Hispania, de Port Limon; à J. L. Phipps & Cie.

A une heure et demie, steamship norvégien Nicaragua, de Bluefields; à John G. Wood.

NOUVELLES A LA MAIN.

Vols.—Le Café de l'Entr'acte, situé à l'angle des rues Toulouse et Bourbon, appartenant à M. Eugène Houiné, a été visité, hier matin, par des voleurs, qui en ont emporté des liqueurs et des cigares pour une somme considérable—$42 50.

—Un voleur est entré, hier matin, dans la résidence de M. Henry Alfortish, rue Quatrième, No 393, et a fait main-basse sur des vêtements d'une valeur de $25 ainsi que sur un porte-monnaie contenant une somme de $23.75 et divers papiers de valeur.

—L'avant-dernière nuit, un voleur s'est introduit dans la pension de Mme McGinty, au coin des rues S. Peters et Robin, et a fait sienne une somme de $80 qu'il a trouvée dans la chambre de la maîtresse de la pension. Un des pensionnaires, nommé Thos McCue, a depuis disparu. Aussi avec certaine certaine plausibilité fait-on peser sur lui des soupçons. Son signalement a été donné à toutes les salles de police.

Incendie.—Un feu, causé par une défectuosité de cheminée, a été découvert hier matin, vers huit heures, dans la maison du No 1622 de la rue Villeré, appartenant à Adam Lautenschlager et occupée par Mme Vve C. Thomas, comme résidence et boulangerie.

Les dommages qui s'élèvent à environ $300 sont couverts par une assurance de $1,350 à la compagnie des Marchands.

Les flammes ont été éteintes par une pompe du voisinage.

FEUILLETON.

No 2   Commencé le 12 novembre 1895

L'Homme au Sable

CONTE FANTASTIQUE.

PAR HOFFMANN.

II

(Suite.)

"J'entendais les cris de désespoir d'une servante :—Mon maître! mon pauvre maître!

"Je m'élançai du lit, je courus à la chambre de mon père. Dieu! quel spectacle! L'infortuné était étendu sur le carreau, la figure brûlée et noircie....Ce n'était plus qu'un cadavre. Ma mère et ma sœur se tordaient, en proie au délire, et je tombai entre elles deux sans connaissance.

"La justice, éveillée par les rumeurs du voisinage, ouvrit une enquête sur la mort tragique de mon pauvre père. Elle ne put en pénétrer le mystère, et, quand elle voulut faire comparaître Coppelius, le misérable avait disparu de la ville.

"Eh bien! figure-toi, mon cher Lother, que, dernièrement, j'ai vu entrer ici, dans ma chambre, un marchand de baromètres et de lorgnettes, et que dans ce marchand j'ai reconnu Coppélius. Et je n'ai pas vengé sur cet infâme la perte de mon père! Un pouvoir inconnu paralysait mon cerveau et mes membres! Oh! oui, c'était bien lui! Quoiqu'il ait changé de costume, qu'il porte le nom de Giuseppe Coppola, et qu'il se donne pour un colporteur piémontais, je l'ai parfaitement reconnu!

"Cette vision me présage quelque malheur. J'en ai le sinistre pressentiment. Mais, quoi qu'il arrive, il faut que je venge mon père. Le ciel m'inspirera. Garde secrète cette révélation; n'en dis rien à ma mère, et embrasse pour moi ta bonne sœur Clara. Je lui écrirai quand ma pensée aura retrouvé un peu de calme."

II.

Malgré les recommandations de Nathanaël, sa lettre tomba, je ne sais comment, aux mains de la jolie Clara, qui lui fit une réponse pleine de douce moquerie à l'endroit de ses préoccupations fantasmagoriques. Ses arguments dissipèrent ce qu'elle appelait les billevesés d'un songe creux. Nathanaël écrivit une seconde fois à Lother, pour lui reprocher sa négligence et lui donner des détails sur sa bizarre aventure.

"Je t'en veux, lui disait-il, de n'avoir pas été discret. Mais puisque notre aimable Clara est heureusement douée d'une si bonne dose de philosophie positive, je ne veux pas rester au-dessous d'elle. D'ailleurs, je suis aise de t'annoncer que le marchand de baromètres, Giuseppe Coppola, n'a rien de commun avec l'avocat Coppélius. Une étrange ressemblance m'avait abusé; mais j'ai pris sur son compte des renseignements complets, et je sais à quoi m'en tenir. Je suis le cours d'un professeur de physique fameux, nouvellement arrivé à l'université. Il se nomme Spallanzani. C'est un Italien, compatriote de Coppola, qu'il connait depuis longtemps. De plus, Coppélius était Allemand, et Coppola possède un accent italien très prononcé.

"Cependant, à dire vrai, je ne suis pas encore entièrement rassuré. Regardez-moi, Clara et toi, comme un rêveur et un visionnaire; riez de mon absurdité tant qu'il vous plaira; mais je ne puis bannir entièrement l'impression qu'a produite sur moi cette fatale ressemblance de Coppélius et de Coppola. Le marchand de baromètres a quitté la ville. Spallanzani m'en a donné l'assurance. Tant mieux!

"Mon digne professeur de physique est un petit homme tout roud; ses traits sont fins, ses yeux perçants, ses pommettes saillantes. Dernièrement, comme je montais chez lui, à l'heure de sa leçon, j'aperçus, à travers le rideau d'un cabinet vitré, une femme d'une taille admirable, et richement vêtue, assise devant une table sur laquelle elle appuyait ses deux mains croisées. Rien n'était plus enchanteur que son angélique visage; seulement ses regards étaient d'une fixité saisissante. Elle semblait ne me point voir, quoique ses yeux fussent directement attachés sur moi. On eût dit une personne dormant les paupières ouvertes. Je me sentis tout ému de cette rencontre et je me glissai dans la salle du cours avec un singulier battement de cœur.

J'ai appris que cette belle personne se nomme Olympia. C'est la fille de Spallanzani, et son père, par une cruelle bizarrerie, la tient constamment enfermée, sans lui permettre la plus innocente communication avec qui que ce soit. Peut-être est-elle idiote: ce serait grand dommage. Dans le cas contraire, Spallanzani serait un être bien cruel et bien dénaturé.

"Mais, après tout, que me fait cette Olympia, et que t'importe, cher Lother, le radotage qui remplit cette lettre! Songeons plutôt à notre prochaine réunion, car, s'il plaît à Dieu, dans quinze jours, au plus, je serai près de ma mère, près de toi, cher ami, et près de l'excellente Clara, que je me propose de gronder un peu pour son excès de philosophie positive. A bientôt."

III

Il est temps de faire plus ample connaissance avec l'étudiant Nathanaël, et d'éclairer les parties obscures de son histoire en complétant les deux lettres qu'on vient de lire.

Peu de temps après la mort du père de Nathanaël, Lother et Clara, tous deux enfants d'un parent éloigné qui les laissait orphelins, furent recueillis par la mère de l'étudiant. Clara et Nathanaël ne purent se voir longtemps sans s'aimer. Ils étaient même fiancés lorsque Nathanaël dut retourner à l'université de Gœtting e pour y passer les examens qui terminent l'éducation d'un jeune homme soigneusement élevé.

Clara n'était pas une beauté. Cependant, sa taille ne manquait point d'élégance, et un peintre n'eût pu reprocher à ses épaules et à sa poitrine que des lignes un peu trop chastes, un peu trop enfantines. Mais elle possédait une magnifique chevelure: sa peau blanche et satinée se colorait des riches teintes d'une jeunesse pleine d'éclat. Un fin sourire se jouait sans cesse sur ses lèvres de carmin, et son imagination vive et folâtre s'épanouissait en joie bruyante au récit de toutes les scènes fantastiques qui meublaient la cervelle un peu sombre de son futur mari. Cette charmante nature contrebalançait heureusement les rêveries de Nathanaël, et lui firent oublier, dès son retour, le funèbre souvenir de Coppélius. Cependant, cette diversion dura peu. L'étudiant souffrait d'entendre la jeune fille faire une guerre continuelle de persiflage à ses hallucinations. Son cœur en était blessé; il ne pouvait se défendre d'une certaine aigreur, et Clara, qui s'en était aperçue, y répondait, à son insu, par un peu de refroidissement.

Un jour, Nathanaël, plus obsédé que jamais par ses visions, avait composé un poème dans lequel il peignait ses jeunes amours, troublées tout à coup et détruites par l'infernal prestige de Coppélius. Clara, forcée d'en subir la lecture, ne put s'empêcher d'éclater en reproches amers contre l'esprit funeste qui poussait son fiancé à tourmenter le repos de sa vie par des compositions délirantes. Nathanaël s'irrita et l'appela outrageusement du titre d'*automate*. Clara fondait en larmes, lorsque Lother survint. Lother adorait sa sœur et traita son ami avec l'emportement d'une légitime indignation. Tous deux sautèrent sur des épées; le sang allait couler, lorsque Clara, tout éperdue, se jeta entre les deux adversaires. Cette scène finit par des sanglots. Les deux amis, réconciliés dans les bras de la jeune fille, se jurèrent une éternelle affection; Nathanaël jura qu'il était à jamais guéri de ses manies fantastiques, et repartit pour Gœttingue, où il devait passer encore quelques mois, avant de s'établir dans sa ville natale, avec l'espoir d'obtenir un emploi honorable et d'assurer son bonheur en s'unissant à Clara.

IV

En arrivant à l'université, Nathanaël apprit avec une surprise que la maison où se trouvait sa modeste chambre d'étudiant avait été dévorée par un incendie. Ses camarades étaient seulement parvenus à sauver du désastre ses papiers, ses livres, et quelques instruments de physique. Tous ces objets avaient été portés dans un autre logis où il s'installa.

Ce nouveau domicile était situé en face des fenêtres du professeur Spallanzani. De la sienne, Nathanaël pouvait plonger ses regards dans le cabinet où Mlle Olympia se tenait invariablement assise à la même place, dans la même toilette, le regard fixe, et les deux mains croisées sur la table. L'étudiant n'y fit d'abord qu'une médiocre attention, et s'arrêtait rarement à lancer une œillade de ce côté. La pensée qu'Olympia pouvait être idiote, dominant en lui toute supposition, il se souciait peu de son immobile beauté, et gardait fidèlement le souvenir de Clara.

Un matin que, tout entier aux douces rêveries de son prochain mariage, il écrivait une longue lettre à sa fiancée, on frappa à sa porte.—Entrez, fit-il, avec un mouvement d'impatience contre la visite importune qui venait troubler son recueillement.

Le visiteur, c'était Giuseppe Coppola.

Nathanaël éprouva un frisson fébrile; mais se rappelant aussitôt les renseignements donnés par le professeur Spallanzani, il s'efforça de comprimer le sentiment de mystérieuse défiance qui l'agitait, et s'écria, d'une voix qui défendait la réplique:—Allez au diable avec vos baromètres. Je ne veux rien!

—Ah! cher monsieur, répondit Coppola sur un ton nasillard et en faisant trois humbles saluts jusqu'à terre, je n'ai pas seulement des baromètres; j'ai aussi de bien jolis yeux pour regarder de loin les jeunes filles.

A continuer.

Bulletin Commercial.

Mardi, 12 novembre 1895.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 4,550 balles et 3,450 à arriver.
Le marché est stable.
Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅜c. plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui	
Low Ordinary	6⅞	nom
Ordinary	7½	"
Good Ordinary	7 11/16	
Low Middling	8	
Middling	8¼	
Good Middling	8½	
Middling Fair	9½	nom
Fair	10⅜	

N. O. FUTURES

Stables

Janvier	8,18 @ 8,19
Février	8 22 @ 8,23
Mars	8,26 @ 8.27
Avril	8.30 @ 8,31
Mai	8 34 @ 8,35
Juin	8.38 @ 8,40
Juillet	8,42 @ 8,44
Août	— @ —
Septembre	— @ —
Octobre	— @ —
Novembre	8,11 @ 8,13
Décembre	8,15 @ 8,16

Les ventes comprennent 113,500 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à—

Galveston	8⅛
Mobile	8 3/16
Savannah	8 5/16
Charleston	8
Wilmington	8¼
Norfolk	8 5/16
Baltimore	8⅝
Boston	8⅝
Philadelphie	9
Memphis	8¼
Augusta	8¼
St-Louis	8⅜

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Calme.
Cotes Middling Gulf 8 13/16.

N. Y. FUTURES.

Stables.

Janvier	8,39 @ 8,40
Fevrier	8,44 @ 8,45
Mars	8.48 @ 8.49
Avril	8,52 @ 8.53
Mai	8.57 @ 8.58
Juin	8,60 @ 8,62
Juillet	8,63 @ 8,64
Août	8,66 @ 8,67
Septembre	— @ —
Octobre	— @ —
Novembre	8,33 @ 8,35
Décembre	8,34 @ 8,35

Les ventes comprennent 398 200 balles.

MOUVEMENT DU COTON.

RECU, NET—

A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre	809 755 balles
Même temps l'année dernière	876,427 balles
A tous les ports des Etats-Unis	1.917,844 balles
Même temps l'année dernière	2 8?7,757 balles

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—

De la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre	270,206 balles
Même temps l'année dernière	443,950 balles
De tous les ports des Etats-Unis	996 930 balles
Même temps l'année dernière	1,574,650 balles

STOCKS—

A la Nouvelle-Orléans	386,210 balles
Même temps l'année dernière	390.848 balles
Dans tous les ports des Etats-Unis	935,163 balles
Même temps l'année dernière	1,073,773 balles

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Plus facile.
Cotes—4 9/16 pour le Middling Américain.

FUTURS.

Stables.

MARCHE DU HAVRE.

SUR PLACE.

Faible et irrégulier.
Cotes—58¾fr. pour l'Ordinaire (sur place), 55¾fr. pour le Très Ordinaire (sur place) 53¾fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Stables.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛@¼c plus élevé par livre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Stable.

Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Prime	—@—
Fully Fair	—@2 9/16
Good fair	2 5/16@2½
Fair	2 @—
Good common	2¼@2 5/16
Common	2 @ 2⅛
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Bien fort.

Plantation granulated	—@—
Off granulated	—@—
Choice white	—@—
Off whites	3⅝@ 3⅞
Gray off white	3 7/16@3¼
Fancy yellow	—@—
Choice yellow	3 7/16@3¼
Prime yellow	—@ 3⅜
Off yellow	3⅛@ 3¼
Seconds	2 5/16@3

MELASSE—OPEN KETTLE—Stable.

Fancy	—@—
Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Good prime	22 @29
Prime	22 @29
Good fair	22 @29
Fair	22 @29
Good common	—@20
Common	—@—
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Stable.

Fancy	—@—
Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Good prime	—@—
Prime	—@—
Good fair	8 @13
Fair	8 @13
Good common	8 @13
Common	—@—
Inferior	—@—
NOUVEAU SIROP	20 @22

SUCRE RAFFINE—

Powdered	5
Cut Loaf	5
Pelican granulated	4⅞
Standard granulated	4½
Confectioners' A	4⅜
Rosetta extra C	—@—

Marché fort.
Les marchands et les "jobbers" sont alloués ⅛c et 1/16c au-dessus des cotes pour les forts lots.

RIZ.

[A la Bourse.]

RIZ ROALE—Plus facile.

Head	Fancy	Nominal
	Choice	Nominal
	Prime	3⅞@4⅛
	Good	3¼@3⅝
	Fair	2⅞@3¼
Ordinary		2½@2⅞
Common		2 @2⅜
Screenings		1⅞@2⅛
Inferior		1⅝@1⅞
No 2		1⅜@1½

RIZ POLI—Ten. $15 00 à ——.
SON—$6 50 à 7 00.
RIZ BRUT—Plus facile.
.... 75c@ 2 25

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse :

FARINE—

Patents, le baril	$3 60 @3 70
Extra fancy	$3 40 @3 50
Fancy	Nominal

FARINE DE MAIS—$1 65 à 1 70.

Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de maïs sont de 25 à 50c. plus cher par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade :

CREAM MEAL—Choice $—— à 1 95.
GRITS—$2 40 à 2 50.
HOMINY—$3 00 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 25.
OAT MEAL—$4 25 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

MAIS—On cote 40 à —— pour le blanc, 38 à 39 pour le mêlé et 40 à 41 pour le jaune.

AVOINE—No 2 de l'Ouest 26 à ——; Choix 26½ à 27; Texas No 2 —— à ——.

SON—70 à 72½c.

FOIN—Prime $15 50 à 17 50; Choice $19 00 à 20 00.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PERTE DE LA VOIX

Après une Sévère Bronchite

GUÉRIE PAR L'USAGE DU

Pectoral-Cerise d'Ayer.

LE CAS D'UN PRÉDICATEUR.

"Il y a trois mois j'ai attrapé un violent rhume qui dégénéra en une attaque sévère de bronchite. Je me mis entre les mains des docteurs et au bout de deux mois je n'avais ressenti aucune amélioration. Je trouvai qu'il m'était très difficile de prêcher et je résolus d'essayer le

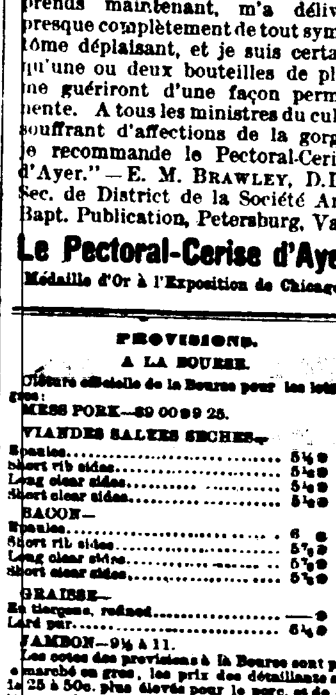

Pectoral-Cerise d'Ayer. La première bouteille m'apporta un grand soulagement; la seconde, que je prends maintenant, m'a délivré presque complètement de tout symptôme déplaisant, et je suis certain qu'une ou deux bouteilles de plus me guériront d'une façon permanente. A tous les ministres du culte souffrant d'affections de la gorge, je recommande le Pectoral-Cerise d'Ayer."—E. M. BRAWLEY, D.D., Sec. de District de la Société Am. Bapt. Publication, Petersburg, Va.

Le Pectoral-Cerise d'Ayer

Médaille d'Or à l'Exposition de Chicago.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:

MESS PORK—$9 00@9 25.

VIANDES SALEES SECHES—

Epaules	5¼@ 5⅜
Short rib sides	5⅛@ 5¼
Long clear sides	5⅛@ 5¼
Short clear sides	5⅛@ 5¼

BACON—

Epaules	6 @ 6⅛
Short rib sides	5⅞@ 6
Long clear sides	5⅞@ 6
Short clear sides	5⅞@ 6

GRAISSE—

En tierçons, raffiné	—@ 4⅜
Lard pur	5⅛@ 6⅜

JAMBON—9½ à 11.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros, les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ¼c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:

CAFE RIO—

Fair, la livre	18⅞
Briy fair	18⅛
Low fair	18⅛
Strictly ordinary	18
Good ordinary	17⅞
Ordinary	16⅞
Low ordinary	16
Common	14¼@15⅞

CORDOVAS MEXICAINS—

Prime, la livre	19
Good	18⅞@—
Fair	18⅛
Low fair	18

SANTOS—

Good	19
Fair	18⅞
Briy fr.	18⅛
Low fair	18¼
Strictly ordinary	18
Good ordinary	17⅞
Ordinary	17
Low ordinary	16⅛
Common	14⅞@15⅛

Contepec du même grade ½c. plus élevé, et Oaxaco 1c. plus élevé.

BEURRE—

Western Creamery—Extra	24 @24½
Extra firsts	23 @—
Firsts	18 @20
Western Dairy—Extra	18 @—
Extra firsts	14 @—
Firsts	13 @—

Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE—

New York creams	10½
Twins, full cream	10
Young America's, full cream	10¼
Singles	10

Jobbing un peu plus élevé.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Ici $8 00 à —— par ton.
Farine de graine de coton au dépôt $16 00 à —— par short ton, pour l'exportation $18 00 à —— f. o. b. par long ton.
Oil cake—$18 00 à 18 25 pour l'exportation f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition)—Prime crude 21½ à 22c.; refined per gallon 20 à 25c.
TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
2¼-pound 5¾c. par yard; 2-pound 5¼c 1¾-pound 4¾c.
Twine—Jute 6¼ à 6½ la livre; Hemp 13¼.
COTTON TIES—Arrow, 50 livres, à 80c.; steel arrow 45 livres 75c.

FRUITS ET NOIX.

POMMES—

Par baril	$2 00@ 2 25
Par boîte	15c@25c
De la Californie, par boîte	1 75@ 2 00

PECHES—

Par boit de 1/3 de boisseau	1 00@ 1 25

POIRES—

De la Californie, par baril	3 50

ORANGES—

Par boîte	3 00@ 5 00

LIMONS—

De Messine et Palerme, par boîte	2 50@ 4 00

COCO—

Par 1000 loose	27 50@——
Par 1000 en sac	29 00@30 00
Par baril, pièce	3½c.

ANANAS—

Par douzaine	2 00@ 2 50

GRAPES—

Californie, par boîte de 40 livres	1 25

BANANES—

Par régime	1 25@ 1 50

RAISINS—

Par boîte	1 30@ 1 50

PISTACHES—

Par livre	2½@5c.

PACANES—

De la Louisiane, par livre	3@20c.
Du Texas, par livre	4@9c.

MELONS D'EAU—

Par 100	5 00@12 00

FRAISES—

....	3@5c.

Jobbing un peu plus élevé que les prix ci dessus.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix en gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)

POMMES DE TERRE—Par baril $1 10 à 1 15; par boîte —— à ——.
PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $1 00 à ——.
YAMS—$1 75 à ——.
OIGNONS—Nouveaux $1 25 à 1 50 par sacs de 70 livres.
CHOUX — De la Louisiane 4 à 7c. par tête; par crate 75c. à $1 00.
AIL—45 à 50c. par macorne.
TOMATES—30c. à 40c. par crate; —— à —— par boisseau.
CHOUCROUTE—$3 50 à —— le baril.
COW PEAS—80c à 90c
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.

Grosses volailles de l'Ouest, la douzaine.

Poulets	$3 75@ 4 00
Poulets	1 25@ 3 00
Canards	2 75@ 3 25
Oies	4 00@ 4 75
Dindes	6 00@ 9 50

Grosses volailles de la Louisiane, la douzaine.

Poulets	$2 50@ 2 75
Poulets	1 25@ 2 25
Canards	2 25@ [illegible]
Oies	[illegible]
Dindes	[illegible]

QUIFF—De la Louisiane 17 à 17½c; autres qualités 16½c.
SUIF — 4c. la livre pour celui de la ville; 4c. celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE — Prime yellow 24½c la livre.
LAINE—Burry 6½ à 8c. la livre; Louisiane clear 12 à 12½c.; clear lake 13½ à 14c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4½c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3½c.; kipe 14 à 30 livres 4½c.; peaux de veau 40c. pièce; grub selection 4c.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Wet salted sound 4c.; dry salted 6c.; dry flint 7c. la livre.
PELLETERIE—Otter 25c. à $3 00; castor 5 à 25c. pièce; raccoons 5 à 20c.
PEAUX—Chevreuil 16c. la livre; moutons 10 à 50c. pièce; chèvre 10 à 15c.
MOUSSE — Mêlée 1⅜ à 2c. la livre; grise 1 à ——c.; noire 2¼ à 2½c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 2 00; goudron de charbon $3 75 à 4 00 le baril; goudron de pin $4 75. Résine selon la qualité $1 20 à $3 25. Essence de térébenthine 25½.
Jobbing 2c. de plus le gallon.
TONNELLERIE— La demande est modérée. Nouveaux boucauts de sucre et boucauts de sucre de seconde main en demande modérée.

Nouveaux boucauts de sucre	$2 40
" barils de mélasse	$1 15
Demi-barils de mélasse	75c.
Boucauts de sucre 6 hoops	32c.
do do 8 hoops	34c.
Barils de riz	24c.
Hogshead hoop poles	$35 00
Bbls hoop poles, par 1000	$16 00
Hhd staves, par 1000	Pas de demande
Bbls staves, par 1000	$12 00

Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 45 à 48c. le baril; famille 45 à 50c. le baril, $5 00 le boucaut; car loads $5 50 per ton.; anthracite $9 00 à 9 50 le ton.; bateaux 40c.; steamers $3 50 à 4 25 la tonne; habitation (sur la rive) 50c.
ALABAMA—Par baril Corona 45c.; Corona nut coal 35c.; splint coal 45c.; nut splint coal 35c.; Cababa 45c.; steam coal sur chars $3 25 à 3 75 la ton.

CHEVAUX ET MULETS.

Mulets de ville	150@200
Mulets pour habitations sucrières	150@175
Mulets pour riz et coton	50@ 90
Chevaux de selle et de voiture	150@250
Bons chevaux de trait	100@150
Chevaux communs	50@100

Les Rhumatismes, la Névralgie, et les Catarrhes, causés par un sang appauvri, sont guéris par la Salsepareille d'Ayer.

TEXAS — EL PASO — T AND P — ROUTE — PACIFIC

LIGNE COURTE

—POUR—

Hot Springs, Nord Texas

—ET—

CALIFORNIE.

Bureau des Billets : 632 Canal.

Et à l'entrepôt au pied de la rue Thalie

Heures des arrivages et des départs.

	Départs	Arrivages
Ex. de Ft Worth et Cal	8:15 a.m.	9:15 a.m.
Ft Worth & Hot Srings Ex	7:20 p.m.	6:15 p.m.

Le train de 8:15 a.m. a des chars dortoirs buffet, Pullman à Fort Worth et fait connection à Fort Worth avec des chars dortoirs Pullman pour El Paso, Denver et San Francisco.

Le train de 7:20 p. m. a des chars dortoirs buffet Pullman à Shreveport et Marshall et fait connection avec le train "Cannon Ball" pour Hot Springs; aussi des chars dortoirs directs à Little Rock et Alexandrie.

Prenez les chars électriques de la rue Jackson ou de la rue Tchoupitoulas, via le Ferry de la rue Jackson pour Gretna. Les trains quitteront Gretna à 8.49 a m. et 7:55 p. m.

Pour des billets et d'autres informations s'adresser à

A. S. GRAHAM, agent des passagers et des billets. GASTON MESLIER, agent général des passagers et des billets. L. S. THORNE Troisième vice-président et directeur-général
1er janv95—1an

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX MAISONS DOUBLES.

VENTE EN BLOC.

Succession de Jean Baptiste, connu comme Louis Rayssiguier.

No 46,203—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau No 723 (ancien No 155) rue Commune.—MERCREDI, 13 novembre 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la **Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans**, rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 7 octobre 1895, les propriétés ci dessous décrites, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Faubourg Tremé, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 176, borné par les rues Ursulines, Claiborne, Robertson et St-Philippe, et désignés par les Nos deux et trois d'après un plan daté le 9 décembre 1839, lequel est annexé à un acte passé pardevant Adolphe Mazureau, ancien notaire en cette ville, le 11me jour du même mois et de la même année; lesquels dits lots mesurent chacun (mesure française) 30 pieds de face à la rue Ursulines sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en deux maisons doubles désignées par les numéros municipaux 1,610 et 1612, 1,614 et 1,616 rue des Ursulines. 1,610 et 1 612 ont 2 chambres, cabinet et escalier de chaque côté, et couverte en ardoise, une bâtisse à deux étages, et couverte en ardoises dans le fond ayant une chambre en haut et une en bas à chaque maison, gaz, citerne, lieux d'aisance, etc. Nos 1,614 et 1,616 ont quatre chambres de chaque côté, hangar, citerne, lieux d'aisance, etc., etc

Termes et Conditions.—La moitié au plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance à un crédit de un et deux ans, par des billets de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente et garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur et toutes les autres clauses de sécurité. Un dépôt comptant de dix pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Gustave Le Gardeur, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

9oct—9 16 23 30—nov 6 13

PETITES ANNONCES.

PERDU—Un setter rouge, répondant au nom de Red. Une récompense sera donnée à celui qui le ramènera au No 1132 rue Royale. 1er nov—

DEMANDES.

ON demande—Vieux timbres-postes français, américains, des Etats Confédérés achetés et des prix élevés payés. Aussi pièces, Peintures, antiques et reliques. F. M. Thomas, 513 rue Royale, vis-à-vis l'Hôtel Royal. 1er nov—1an

ON demande une bonne cuisinière de couleur. S'adresser immédiatement au No 820 Esplanade, entre 10 et 2 heures. 30 oct—

UNE personne ayant quelques capitaux peut se faire de bons revenus. Ecrire au bureau du journal aux initiales P. L. 27 oct—

A VENDRE.

Belle maison, 418 Bourgogne nouveau No; salon et 5 grandes chambres garnies. 12nov—7f

Avis.

Nous avons formés une association pour la pratique des lois sous la raison sociale de DENEGRE BLAIR & DENEGRE.

GEO. DENEGRE,
J. P. BLAIR,
WALTER D. DENEGRE.

GELPI—Décédé hier, mardi, 12 novembre 1895, à 9½ heures P. M., à l'âge de 36 ans, GEORGE GELPI. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Gelpi et Beltran, sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, mercredi, à 4 heures, très précises. Le convoi partira de sa dernière demeure, No 1209 rue des Remparts, entre Hôpital et Quartier.

Salle de l'Association de Bienfaisance Nouvelle Lusitane—Coin Dauphine et Champs-Elysées.—Les membres du comité des funérailles de la susdite association sont notifiés, par la présente, de se réunir à leur salle, aujourd'hui, mercredi matin, 13 novembre, à 9:30 heures, pour assister aux funérailles de notre frère décédé FRED. STEIN, qui auront lieu de sa dernière résidence, No 2815 rue Conti, entre White et Dupré.
Par ordre de
L. CIPRIANI, Président.
E. G. SANDER, Secrétaire aux minutes.
13 nov—1f

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & Co., Limité.

F. LAUDUMIEY, Directeur.

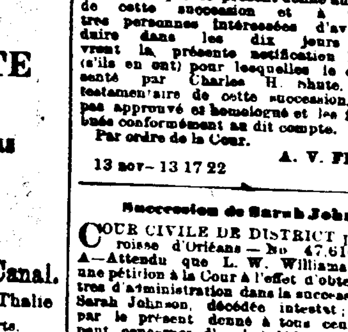

Entrepreneur de Pompes Funèbres

Bureau: 1128 et 1130, Avenue Nord Remparts.

20 fév—1 an

Avis Spécial.

Tous les résidents et contribuables en faveur du maintien des cours civiles et suprême dans leur présent locale, sont respectueusement requis d'assister à la réunion qui sera tenue à la salle de la Parfaite Union, située rue des Remparts entre les rues Dumaine et St Philippe, MERCREDI, 13 novembre 1895, à 7:0 heures P. M. précises.

Les résidents des Deuxième et Troisième Districts sont particulièrement invités à y assister.

L. A. ADAM, Président.
ED. LASSALLE, Secrétaire.
10 nov—10 12 13

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Thérèse Costello, veuve de Ansel Edwards.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 47,173—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles H. Shute, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
13 nov—13 17 22

Succession de Sarah Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 47,616—Division A—Attendu que L. W. Williams a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Sarah Johnson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
13 nov—13 17 22

Succession de Louis Barthet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 46,879—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Vve Louis Barthet, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
13 nov—13 17 22

Succession d'Adonis Toussaint.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 47,343—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Amilcar Fortier, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
13 nov—13 17 22

Succession d'Amanda Oliver ou Ingerson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,561—Division B.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Amanda Oliver ou Ingerson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9nov—9 13 18

Succession de R. L. Gibson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,905—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Gilbert L. Hall, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
12 nov—13 16 21

AVIS AUX CREANCIERS

Lafayette Bank of St-Louis versus Algiers Brewing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,952—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par John R. O'Connor, receveur de la Algiers Brewing Company dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
13 nov—13 17 22

In re la Liquidation de la Jefferson Mail Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,582—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry P. Dart, W. J. Waguespack et A. S Dyar, commissaires liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
13 nov—13 17 22

F. R. Matthews & Co versus leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 39,541—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par F. R. Matthews, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9 nov—9 13 18